



COMITÉ DE TOPONYMIE

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 28 NOVEMBRE 2024 MODE HYBRIDE : SALLE DES COMITÉS DE L'URBANISME ET VISIOCONFÉRENCE – TEAMS

Membres : M. Jonathan Bradley, président du Comité et conseiller municipal
Mme Christiane Dion, membre citoyenne
M. Pierre Joncas, membre citoyen
Mme Sabrina Roy, vice-présidente du Comité et conseillère municipale
(arrivée : 14 h 45 à 16 h 15)

Invitées et invités : Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale (arrivée : 14 h 39)
M. Dany Carpentier, conseiller municipal (14 h 35 à 15 h 31)
Mme Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et comités
Mme Catherine Lampron-Desaulniers, responsable recherches et collection, Culture Trois-Rivières
Mme Hélène Marchildon, attachée politique
M. Daniel Massicotte, coordonnateur – Plan directeur et parcs
Mme Caroline Motais, spécialiste en gestion des documents et archives

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif, et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Mot de bienvenue du président**

L'ouverture de la réunion est faite à 14 h 32 par M. Jonathan Bradley, président du comité. M. Bradley souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut commencer.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M. Jonathan Bradley demande aux personnes présentes si elles consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous y consentent et la réunion est enregistrée.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Jonathan Bradley fait la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 26 septembre 2024**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Suivi du nombre de fiches redressées ou de requêtes citoyennes traitées**

Depuis la dernière réunion du 26 septembre 2024 jusqu'à aujourd'hui :

- 2 fiches manquantes (dont les toponymes ont été attribués) sur le site Web ont été redressées, les thématiques ont été mises à jour et le suivi avec la direction des communications a été fait, il reste à les mettre en ligne;
- 3 requêtes citoyennes ont été traitées;
- 5 recherches ont été effectuées pour le comité de toponymie : points 7, 8 et 11, ajout de Fernand Lajoie à la banque de toponymes et création de la fiche.

6. **Politique de toponymie : améliorations proposées (suivi)**

La révision finale de la Politique sur la dénomination toponymique de la Ville (C-2021-1315) selon les modifications proposées aux réunions du 30 mai et du 26 septembre 2024 est présentée. La notion de contrôle des règles générales y a notamment été introduite. Le document révisé sera soumis au Conseil afin qu'une résolution soit adoptée pour le rendre officiel.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de soumettre la version finale de la révision de la Politique sur la dénomination toponymique de la Ville (C-2021-1315) au Conseil. Approuvé à l'unanimité.

7. **Lot 6 476 567 Monastère des Ursulines (suivi)**

Le Musée des Ursulines a fait parvenir une proposition à la Ville pour nommer ce lot qui constitue la cour arrière du monastère. Le nom proposé est : la Cour des Fondatrices, nom qui prend tout son sens étant donné que les Ursulines ont fait partie des fondatrices et fondateurs de la ville et que leur présence dans la ville date de plus de 325 ans. De plus, le Musée souligne l'importance du mot « cour » en précisant que les Ursulines consultées ont précisé avoir toujours désigné cet espace ainsi et non le jardin ou le parc. Par ailleurs, pour des raisons administratives, le mot parc doit précéder la dénomination choisie, qui deviendrait plutôt : parc de la Cour des Fondatrices. Les membres discutent de la proposition et décident de l'adopter, mais aussi de demander l'avis de la Commission de toponymie quant à l'utilisation de la majuscule en initiale pour le vocable « cour ».

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'adopter le nom proposé par le Musée des Ursulines, soit « parc de la Cour des Fondatrices », et de demander l'avis de la Commission de toponymie quant à l'utilisation de la majuscule en initiale pour le vocable « cour ». Approuvé à l'unanimité.

8. **Pavillon des Baigneurs Île Saint-Quentin (suivi)**

La Corporation de l'Île Saint-Quentin a fait parvenir deux propositions pour renommer le Pavillon des Baigneurs : Pavillon de l'Aster et Tapiskwan. Le toponyme « des Asters » est présent dans la base de données, mais n'est pas encore utilisé. Quant au terme Tapiskwan, il signifie Saint-Maurice en atikamekw, mais le terme exact est plutôt Tapiskwan Sipi, qui signifie rivière Saint-Maurice.

Les membres se questionnent aussi au sujet du nom qu'aurait porté l'île avant de s'appeler l'Île Saint-Quentin. Selon un article tiré du site Wikipedia, l'île aurait été nommée Île Grandmesnil vers 1647, du nom de Jean Véron de Grandmesnil, un de ses défricheurs. Après sa mort, l'île aurait été renommée Île de la Trinité, jusqu'à ce qu'elle soit renommée Île Saint-Quentin en 1652. En effet, l'un des compagnons défricheurs de Jean Véron de Grandmesnil, François Marguerie de la Haye, avait légué sa terre à sa sœur Marie qui avait épousé en secondes noces Quentin de Moral, dit Saint-Quentin.

Par ailleurs, la banque de données toponymiques contient aussi plusieurs mots en langues autochtones en lien avec l'eau ou les voies navigables, ou avec la nature. Le mot rabaska, qui signifie canot en langue algonquine, est aussi évoqué. Les membres discutent et s'entendent pour poursuivre la réflexion en examinant de plus près les toponymes en langues autochtones contenus dans la base de données et remettre le sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de poursuivre la réflexion en examinant de plus près les toponymes en langues autochtones contenus dans la base de données et de remettre le sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Approuvé à l'unanimité.

9. **Louis-Georges Dupont (suivi)**

Le 17 septembre 2024, le Conseil a adopté la résolution C-2024-0988 en reconnaissance de l'engagement exceptionnel du policier Louis-Georges Dupont, décédé en 1969, et selon laquelle une démarche de reconnaissance envers M. Dupont devrait être entreprise. Il est ainsi demandé au comité de toponymie de considérer la possibilité que le nom de Louis-Georges Dupont soit associé à une rue, un parc ou un espace public situé à proximité de l'endroit où lui et sa famille ont vécu, c'est-à-dire le quartier Sainte-Marguerite. Les membres sont d'avis que le parc Girard pourrait être renommé parc Louis-Georges-Dupont, et le président du comité offre de rencontrer le représentant de la famille Dupont afin de discuter de la proposition. Le conseiller du district de La-Vérendrye se porte volontaire pour l'accompagner.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande que le représentant de la famille Dupont soit rencontré afin de lui faire part de l'idée de renommer le parc Girard en l'honneur de M. Louis-Georges Dupont. Approuvé à l'unanimité.

10. Glaces A et B du Colisée Vidéotron (suivi)

Le président du comité a discuté avec l'équipe des loisirs au sujet des glaces A et B du Colisée Vidéotron et de différentes solutions afin d'honorer les athlètes d'ici. Devant le Temple de la renommée qui a été inauguré en 2023 se trouve un grand espace mural sur lequel il serait possible d'apposer des décalques amovibles afin d'y mettre en lumière des personnalités sportives, deux ou trois à la fois, pour une durée limitée. En ce qui concerne les deux glaces, elles pourraient porter des noms communs en lien avec non seulement le hockey, mais aussi les autres activités qui y sont pratiquées. Le comité entend réfléchir à la question afin de trouver des noms évocateurs et significatifs en vue de les soumettre à l'équipe des loisirs.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de poursuivre la réflexion afin de trouver des noms évocateurs et significatifs pour ensuite les soumettre à l'équipe des loisirs. Approuvé à l'unanimité.

11. Parc linéaire, parc Terre-des-Loisirs, parc de Madrid, parc de Moscou, par des Capitales et recherches La Franciade (suivi)

Les recherches effectuées au sujet de l'origine du nom La Franciade sont présentées, de même qu'une liste de noms d'anciennes conseillères municipales de Saint-Louis-de-France ainsi que d'autres personnalités féminines trifluviennes, le tout afin de choisir de nouveaux noms pour la bibliothèque et certains parcs du secteur de Saint-Louis-de-France. La conseillère du district concernée a également effectué des recherches et de son côté. Il est convenu que cette dernière dresse la liste de ses suggestions en leur attribuant une cote de priorité et qu'elle les associe aux bâtisses ou aux parcs à renommer et que le tout fasse l'objet de discussions lors d'une prochaine réunion du comité.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de dresser la liste de suggestions en leur attribuant une cote de priorité et de les associer aux bâtisses ou aux parcs à renommer et que le tout fasse l'objet de discussions lors d'une prochaine réunion du comité. Approuvé à l'unanimité.

12. Généalogie de M. Alphonse Labrecque (suivi)

À la suite d'une requête citoyenne concernant la fiche toponymique de la rue Alphonse-Labrecque sur le site de la Ville, des recherches ont été effectuées afin de confirmer l'affirmation de la requérante voulant que la référence qui y est faite aux producteurs d'œufs Labrecque soit erronée. Les recherches n'ont effectivement pas fourni de preuves qu'il s'agit de la même famille Labrecque. La fiche toponymique sera donc corrigée afin de retirer cette référence.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de corriger la fiche toponymique de la rue Alphonse-Labrecque afin d'y retirer la référence aux producteurs d'œufs Labrecque. Approuvé à l'unanimité.

13. Aire écologique Tomakwa/Tomak8a et plage « Bozo » (suivi)

De plus amples recherches ont permis d'apprendre que la plage « Bozo » de Pointe-du-Lac et l'aire écologique Tomakwa ou Tomak8a sont deux endroits différents, cartes à l'appui. Le comité revient donc à la case départ dans son intention de renommer la plage dite « à Bozo » avec un nom autochtone. Une liste de toponymes sera étudiée lors d'une prochaine réunion.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'étudier une liste de toponymes autochtones afin de renommer la plage « Bozo » lors d'une prochaine réunion. Approuvé à l'unanimité.

14. Inventaire des nominations toponymiques de 2002 à 2024 et mécanisme de suivi

Une étude de la base de données compilée des nominations toponymiques effectuées à la Ville depuis 2002 a révélé que les efforts pour tendre vers la parité hommes femmes ont porté fruit. En effet, depuis 2021, soit l'année de l'entrée en vigueur de la Politique sur la dénomination toponymique de la Ville (C-2021-1315), la tendance s'est inversée et ce sont désormais quatre noms féminins pour un nom masculin qui sont choisis, contrairement à trois noms masculins pour un nom féminin comme cela a pu être observé auparavant.

15. Inventaire des salles et espaces publics intérieurs (suivi)

Un inventaire des bâtiments publics de la Ville ainsi que des salles qu'ils contiennent a été dressé par le coordonnateur – plan directeur et parcs. Grâce à cette liste, il sera possible de nommer les salles qui n'ont pas de nom particulier et ainsi honorer des personnalités dont le nom figure à la banque de toponymes encore non utilisés. Un

inventaire de tous les parcs et espaces verts de Trois-Rivières a aussi été réalisé et sera rendu bientôt rendu public.

Levée de la réunion

Il est 16 h 18 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.

M. Jonathan Bradley
Président du Comité et
conseiller municipal

Mme Nathalie Lafrenière
Secrétaire administrative aux
commissions et comités